



**UNITE DES 4 VENTS
HOUTAIN-LE-VAL**

Houtain-le-Val, le 17 septembre 2022

Chers parents, chers animés,

Vous trouverez ci-dessous tous les détails pratiques qui concernent cette nouvelle année scout.

1) La composition des staffs :

Comme chaque année, la composition des staffs change. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des responsables de chaque section. Vous recevrez davantage d'informations quant à la composition de chacun des staffs dans "le nœud de foulard", notre journal d'unité qui arrivera bientôt.

<u>Unité</u>	<u>Baladins</u>	<u>Louveteaux</u>	<u>Eclaireurs</u>	<u>Pionniers</u>
Delacourt Vincent	Zahedi Sabri	Cordi Maud	Demay Yanis	Gubbels Louis
0479754041	0478776431	0498499924	0493636155	0479713219

Si votre enfant ne peut assister à une réunion, il vous est demandé de **prévenir un animateur de sa section le plus tôt possible**, ce afin d'organiser au mieux les réunions et la prise en charge de chacun des enfants.

2) Mails des sections :

Toutes les sections sont dotées d'une adresse mail, que vous êtes invités à ajouter à vos contacts si ce n'est déjà fait :

- Baladins : ribambelle34bw@gmail.com
- Louveteaux : meute34bw@gmail.com
- Éclaireurs : troupe34bw@gmail.com
- Pionniers : poste34bw@gmail.com
- L'unité : unite34bw@gmail.com

Pour rappel, les questions d'animation sont à voir avec les staffs. Pour les questions administratives, merci de contacter l'unité.

3) Le site :

En plus de recevoir les convocations par mail, la plupart de celles-ci sont disponibles sur le site de l'unité : www.34bw.be. Vous pouvez également vous y inscrire à l'aide d'un code que vous pouvez demander au staff d'unité. Il est obligatoire d'avoir un compte sur le site pour y voir **les photos des activités**.

4) Les cotisations :

L'Unité fait partie de la fédération « Les Scouts ». Afin d'y inscrire et d'assurer votre enfant pour l'année 2022-2023, il vous est demandé une cotisation annuelle d'un montant de :

- 95 € pour un enfant
- 170 € pour deux enfants¹
- 234 € pour trois enfants¹
- 78€ par enfant pour plus de trois enfants¹

Le coût de la vie ayant assez augmenté pour tout le monde, nous avons décidé de ne pas augmenter le montant de la cotisation cette année.

Le paiement de la cotisation vous est demandé pour le **31 octobre** au plus tard sur le compte de l'unité **BE94 0688 9634 6614**. Merci de bien vouloir mentionner en communication : "**COTI + les noms et prénoms des animés concernés**".²

En cas de retard de paiement, nous nous réservons le droit de désinscrire votre enfant de l'unité.

En cas de difficulté de paiement de la cotisation, il est possible d'effectuer un étalement du paiement auprès de l'unité ou de nous contacter afin d'en discuter. **Les difficultés de paiement ne doivent pas être un frein à la participation aux activités**. Pour ce faire, nous vous demandons de nous contacter **avant le 31 octobre** via mail (unite34bw@gmail.com) ou directement auprès de Hérisson (Lemmens Lucas -- 0478/79.74.80)

La cotisation comprend :

- Deux assurances³ fournies par la fédération "Les Scouts"
- Un goûter lors de chaque réunion durant l'année,
- Deux calendriers "Les Scouts" d'une valeur de 6€/pc que vous pouvez garder ou vendre à votre famille, amis, collègues... Si d'aventure, vous vous sentiez l'âme commerciale, n'hésitez pas à en recommander en adressant un mail au staff d'unité (unite34bw@gmail.com). Pour rappel, le paiement des calendriers étant compris dans la cotisation, l'argent n'est donc pas à restituer par la suite à l'unité. Il vous sera possible de rentrer les calendriers invendus et d'en demander le remboursement pour autant que ceux-ci nous parviennent **avant le 15 novembre**.

¹ Les cotisations "couple" et "familiale" s'appliquent à des membres d'une même famille (frères, sœurs, père, mère) qu'ils soient scouts ou guides. A la seule et unique condition qu'ils vivent sous le même toit

² Vous pouvez également payer la cotisation en liquide directement auprès de Hérisson (Lemmens Lucas) lorsqu'il est présent en fin de réunion, à la réunion de passage ou lors de la marche ADEPS.

³ <http://www.lesscouts.be/organiser/assurances/deux-assurances-de-base/>

5) Fiche médicale :

Comme chaque année, nous vous demandons de remplir une fiche médicale pour chacun de vos enfants afin de disposer de toutes les informations qui pourraient être nécessaires lors de l'animation.

Vous pouvez [télécharger celle-ci](#) sur le site des scouts et la rendre à un des animateurs de votre enfant lors des réunions. **Celle-ci est à remplir en début d'année ET avant le camp.**

6) Uniforme :

Vous trouverez sur le site internet de l'unité les détails concernant l'uniforme scout de votre enfant. **L'uniforme est obligatoire** et nécessaire au bon déroulement de l'animation. Le foulard de l'unité est offert lors de la première inscription dans l'unité. S'il en fallait un nouveau par la suite, des foulards peuvent être achetés auprès du staff d'unité. Nous insistons sur le fait que chaque animé doit avoir son uniforme à chaque réunion. L'uniforme officiel de la fédération n'est pas obligatoire, mais si vous voulez l'acheter neuf, il est disponible sur le site de la scouterie (<http://www.lascouterie-economats.be>), chez *John's Shop* à Nivelles, chez *SEONEE* à Ottignies, à *La Maison du Scout* à Waterloo,...

*Cette année encore, nous mettons en place une **bourse aux vêtements**, tout cela est expliqué dans le mail de rentrée que vous avez déjà reçu et sur le site de l'unité (<https://34bw.be/?p=1714>).*

7) La marche ADEPS :

Le **dimanche 16 Octobre 2022** se déroulera notre traditionnelle marche ADEPS. Nous vous invitons à venir marcher en famille.

Après l'effort, le réconfort, une petite restauration ou des boissons vous attendront à l'arrivée.

Les premiers départs se feront vers 7h du matin pour les lève-tôt.

Les derniers départ se feront à 17h dépendant du parcours (5, 10, 15 et 20km).

Nous tenons d'avance à remercier les personnes qui contribueront à la réussite de cette journée.

8) Calendrier des activités :

Le calendrier pour le premier semestre est joint à la fin de cette convocation. Cependant, vous pouvez déjà noter à l'agenda du second semestre, les dates suivantes:

- Fête d'unité : 22/04/2023

Vous pouvez aussi consulter facilement le planning des réunions sur <https://34bw.be> et l'intégrer dans votre agenda numérique

9) Camps et réforme scolaire:

Comme vous le savez, les modifications du calendrier scolaire ont un impact sur l'année scout. Outre les congés d'automne de détente et de printemps qui sont allongés ou décalés, les camps ne pourront plus commencer au 1er juillet.

1. L'année scout

Les chefs qui sont en supérieur n'auront pas les mêmes rythmes que leurs animés. Les vacances de printemps seront complètement décalées et leur blocus commence début mai comme les autres années.

2. Les camps

Les camps commenceront dorénavant le samedi qui suit le dernier jour d'école. Pour exemple, en 2023, les cours sont donnés jusqu'au vendredi 7 juillet, le camp commencera donc le samedi 8 juillet (sauf particularité pour les pionniers éventuellement, auquel cas vous serez prévenus à l'avance évidemment).

10) Mesures COVID :

Les mesures étant assouplies, les règles concernant les réunions sont revenues (presque) normales.

Restent d'application les mesures suivantes:

- Lavage des mains (mais ça, c'est normal ;-)

En vous souhaitant une excellente année parmi nous,

Le staff d'Unité de la 34 BW

Planning premier semestre

Date	Baladins	Louveteaux	Eclaireurs	Pionniers
Sa 17/09/2022	Réunion de passage	Réunion de passage	Réunion de passage	Réunion de passage
Sa 24/09/2022	Réunion	Reunion	Réunion	Réunion
Sa 01/10/2022	/	/	Traque	Traque
Sa 08/10/2022	Réunion	Réunion	/	Réunion
Sa 15/10/2022	Prépa marche ADEPS	Prépa marche ADEPS	Prépa marche ADEPS	Prépa marche ADEPS
Di 16/10/2022	Marche ADEPS			
Sa 22/10/2022	Réunion Halloween	Réunion Halloween	Réunion Halloween	Réunion Halloween
Sa 29/10/2022	/	/	/	/
Sa 05/11/2022	Réunion	Réunion	Réunion	/
Sa 12/11/2022	TU (chefs en formation)	TU (chefs en formation)	Réunion de patrouille	TU (chefs en formation)
Sa 19/11/2022	Réunion	Réunion	Réunion	Réunion
Sa 26/11/2022	Réunion	Réunion	/	/
Sa 03/12/2022	Réunion	Réunion	Réunion	Réunion
Sa 10/12/2022	/	/	Réunion	Réunion
Sa 17/12/2022	Réunion Noël	Réunion Noël	Réunion Noël	Réunion Noël
Sa 24/12/2022	/	/	/	/

Si votre enfant ne peut assister à une réunion, il vous est demandé de **prévenir un animateur de sa section le plus tôt possible.**